

Déclaration de l'Auteur

Si, au cours de cet ouvrage, nous avons employé les titres de sainte, de bienheureuse ou de vénérable, ou encore si nous avons raconté quelques faits plus ou moins merveilleux, ou enfin si nous avons parlé de faveurs obtenues par l'intercession de notre héroïne, nous déclarons, en tout cela, ne vouloir en rien prévenir les décisions de la sainte Eglise et affirmons vouloir en tout et pour tout nous conformer aux décrets de Sa Sainteté le pape Urbain VIII.